

PREMIÈRES SYNTHÈSES

PREMIER BILAN DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE EN 1994

La reprise de l'activité économique enregistrée en France à partir de la fin de l'année 1993 s'est traduite dès le premier semestre 1994 par un important mouvement d'embauches : les créations d'emploi ont été plus fortes que prévu en 1994 (+ 266 000). Elles ont entraîné un net ralentissement de la montée du chômage, qui amorce une décrue en toute fin d'année.

La politique de l'emploi, toujours très active en 1994, a contribué à cette amélioration, notamment à travers la forte croissance observée sur les contrats aidés du secteur marchand, qui comptent près d'un million de nouveaux bénéficiaires.

La reprise de l'activité économique, consécutive à la récession des années 1992 et 1993, s'est manifestée de façon nette en 1994 : le PIB marchand enregistre une hausse de 2,7 % en moyenne annuelle, après une baisse de 1% l'année précédente. Le rythme constaté au cours du second semestre de 1994 atteint même 3,5 % en termes annuels. L'accélération de la conjoncture internationale depuis la fin de 1993 s'est traduite par un retournement du comportement de stockage, une reprise rapide de la production industrielle et un arrêt du recul de l'investissement. Au début de 1995, le croissance économique semble donc reposer sur des bases solides, les principales interrogations portant sur l'évolution future de la consommation (1).

(1) - Voir la note de conjoncture de mars 1995 et le point de conjoncture de mai 1995 de l'INSEE.



Le retour de la croissance s'est accompagné d'une reprise de l'emploi : globalement 266 000 emplois ont été créés en 1994, alors que plus de 200 000 avaient été supprimés durant chacune des deux années précédentes (tableau 1).

Les créations d'emplois sont intervenues dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) (216 000), et dans le tertiaire non marchand (100 000), en raison notamment de la progression du nombre de bénéficiaires de contrats emploi-solidarité (CES). Les effectifs non salariés ont continué à diminuer (50 000), mais à un rythme plus modéré que les années précédentes.

Simultanéité de la croissance de la production et du retournement de l'emploi

La reprise de 1994 présente des caractéristiques plus proches de celle de 1976 que de celle amorcée en

1986 : d'une part l'industrie en est le principal moteur ; d'autre part, la croissance de l'emploi accompagne le regain de la production.

Sur l'ensemble de l'année 1994, l'industrie a réduit ses effectifs de quelques milliers seulement. Dans ce secteur, après la détérioration de la situation intervenue entre l'automne 1992 et l'automne 1993, le rythme des suppressions d'emplois s'est nettement ralenti. Et depuis le printemps 1994, les effectifs se sont stabilisés.

Au sein de l'industrie manufacturière, c'est dans les biens intermédiaires, où la hausse de la production s'est manifestée le plus tôt, que l'amélioration est la plus nette : 8 000 emplois ont été créés en 1994, à la suite de près de 120 000 emplois perdus en 1992-1993 ; les secteurs dont les effectifs ont augmenté, sont ceux de la fonderie et du travail des métaux et, à un degré moindre, ceux du verre et de l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques.

Les réductions de postes dans les secteurs des biens d'équipement et des biens de consommation sont d'ampleur beaucoup plus faible que celles des années 1992 et 1993. Dans les biens d'équipement, malgré les primes accordées pour l'achat de véhicules neufs, le secteur de la construction automobile a réduit ses effectifs de 4 000 en 1994, après 11 000 en 1993. Les secteurs de la construction mécanique et du matériel électrique, qui avaient supprimé plus de 10 % de leurs emplois sur les deux années 1992 et 1993, sont parvenus à minimiser les réductions d'effectifs en 1994. Mais la situation de l'emploi reste difficile dans la construction navale et aéronautique.

La reprise de la consommation des ménages est restée modérée en 1994 et les secteurs traditionnels du textile-habillement ou du cuir-chaussure ont encore perdu des emplois, environ 10 000 dans cha-

Tableau 1
Evolution de l'emploi de fin 1991 à fin 1994

	Effectifs bruts au 31/12 (en milliers)				Variations (en milliers)			Variations brutes (en %)			SMNA Var. semestr. cvs (en %)			
	1991	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994	93.1	93.2	94.1	94.2
SALARIES	19503	19407	19268	19584	-96	-139	316	-0,5	-0,7	1,6	nd	nd	nd	nd
* Agriculture	260	259	259	259	-1	-1	0	-0,2	-0,2	0,0	nd	nd	nd	nd
* SMNA	14802	14568	14337	14553	-234	-231	216	-1,6	-1,6	1,5	-1,1	-0,5	0,8	0,7
- Industrie														
n.c. le bâtiment	4633	4451	4260	4241	-182	-190	-20	-3,9	-4,3	-0,5	-2,5	-1,8	-0,5	0,0
Ind. agro-aliment.	543	536	532	531	-7	-5	-1	-1,3	-0,9	-0,1	-0,5	-0,4	0,0	-0,1
Energie	252	248	245	243	-5	-3	-3	-1,8	-1,1	-1,0	-0,1	-0,9	-0,5	-0,5
Biens intermédi.	1219	1164	1103	1111	-56	-61	8	-4,6	-5,2	0,7	-3,1	-2,2	-0,2	0,9
Biens d'équipement ..	1510	1449	1376	1360	-62	-73	-16	-4,1	-5,0	-1,2	-2,9	-2,2	-1,0	-0,2
Biens de consom.	1108	1055	1004	996	-54	-50	-8	-4,9	-4,8	-0,8	-2,9	1,9	-0,4	-0,4
- BGCA	1305	1236	1179	1158	-69	-57	-21	-5,3	-4,6	-1,8	-2,8	-1,9	-1,4	-0,3
- Tertiaire marchand.	8864	8881	8898	9154	17	17	256	0,2	0,2	2,9	-0,2	0,3	1,7	1,2
Commerces	2227	2201	2187	2226	-26	-14	39	-1,2	-0,6	1,8	-0,7	0,1	1,4	-0,3
Transports, Télécommunication ..	1367	1363	1346	1355	-5	-16	9	-0,3	-1,2	0,7	-0,6	-0,6	0,1	0,5
Services marchands ..	4571	4629	4687	4893	58	58	207	1,3	1,3	4,4	0,3	0,9	2,6	1,8
Institutions financières	700	689	678	679	-11	-11	2	-1,6	-1,5	0,2	-0,7	-0,8	-0,1	0,3
* Tertiaire non marchand	4441	4580	4672	4772	139	92	100	3,1	2,0	2,1	nd	nd	nd	nd
NON SALARIES	2822	2710	2627	2577	-112	-83	-50	-4,0	-3,1	-1,9	nd	nd	nd	nd
EMPLOI TOTAL ...	22325	22117	21895	22161	-208	-222	266	-0,9	-1,0	1,2	nd	nd	nd	nd

Source : INSEE et MTEFP-DARES.

cun des deux secteurs, alors que celui de la parachimie-pharmacie en a créé 2 000.

Dans le bâtiment, le plan de relance du printemps 1993 a eu peu d'effet : la production a stagné en 1994 et les suppressions d'emploi se sont poursuivies, à un rythme toutefois plus modéré que les deux années précédentes.

Il convient cependant de noter que le bâtiment et surtout l'industrie ont eu largement recours en 1994 au travail intérimaire, dont les effectifs sont comptabilisés au sein du secteur des services.

Retour à une forte croissance de l'emploi dans les services

L'année 1994 est en effet marquée par une reprise sensible du travail temporaire. Cette forme d'emploi, qui permet aux entreprises d'ajuster rapidement le niveau de leurs effectifs à la demande, a augmenté dès la fin de l'année 1993, et connu une forte hausse au premier semestre de 1994. Sur l'ensemble de l'année, ce sont 6,5 millions de missions d'intérim qui ont été conclues contre 5,2 millions en 1993. Et, entre la fin 1993 et la fin 1994, le nombre de salariés en poste sur une mission d'intérim a augmenté de 75 000 (+ 36 %).

L'intérim contribue pour une large part à l'accélération de la croissance des effectifs salariés dans les services marchands en 1994 (+ 4,4 % après + 1,3 % en 1992 et en 1993), mais les autres services aux entreprises sont également fortement créateurs d'emplois, tandis que les services rendus aux particuliers enregistrent une croissance de 2,3 %, comparable à celle des années précédentes.

(2) - Voir N. Barthélémy et C. Jaulent : « Embauches et licenciements au cours de l'année 1993 : un marché de l'emploi en voie de redressement ? », *Premières Synthèses*, n° 69, septembre 1994.

Toutes les composantes du secteur tertiaire marchand (hormis les banques) affichent en 1994 une augmentation de leurs effectifs salariés.

Un retournement qui s'amorce dès la mi-1993

Le retournement de l'emploi du début 1994 était perceptible à travers les informations concernant les flux de main-d'oeuvre, dès la mi-1993 : les entreprises ont recommencé à embaucher à partir du 3^{ème} trimestre 1993, le plus souvent sur des contrats à durée limitée. Elles l'ont fait avec une ampleur variable selon la taille ou le secteur d'activité. Parallèlement, les licenciements sont devenus moins fréquents (2).

Depuis le début 1994, la forte reprise des recrutements se confirme, en particulier sur des contrats à durée déterminée. On perçoit également une tendance à la hausse, mais encore peu marquée, des embauches fermes. La faible croissance du volume des démissions confirme aussi l'amélioration de la situation de l'emploi.

Allant dans le même sens, le volume des offres d'emploi déposées à l'ANPE reflète un plus grand dynamisme du marché du travail, mais également une forte mobilisation des agents de l'ANPE en direction du recueil des offres. Ce volume d'offres enregistrées dépasse 1 500 000 en 1994, soit une augmentation de 35% par rapport à 1993.

Enfin, le chômage partiel s'est réduit de 30 % par rapport à 1993 : certes il représente encore 15,5 millions de journées indemnisables sur l'ensemble de l'année, mais le rythme de recours à ce dispositif diminue de plus de moitié entre le début (1,8 millions de journées en janvier) et la fin de 1994 (750 000 journées en décembre). Ce facteur contribue à faire légèrement remonter la durée hebdomadaire de travail des salariés à temps complet.

Le chômage commence à refluer en fin d'année

A la fin de l'année 1994, 3 324 000 personnes sont à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein (en données CVS). Après trois années de forte croissance (+ 310 000 demandeurs d'emploi supplémentaires sur la seule année 1993), le nombre de chômeurs augmente seulement de 27 500, soit + 0,8 %, au cours de l'année écoulée; depuis octobre 1994, il diminue même légèrement chaque mois (- 23 000 sur le trimestre), et cette amélioration se confirme en début d'année 1995 (graphique 1).

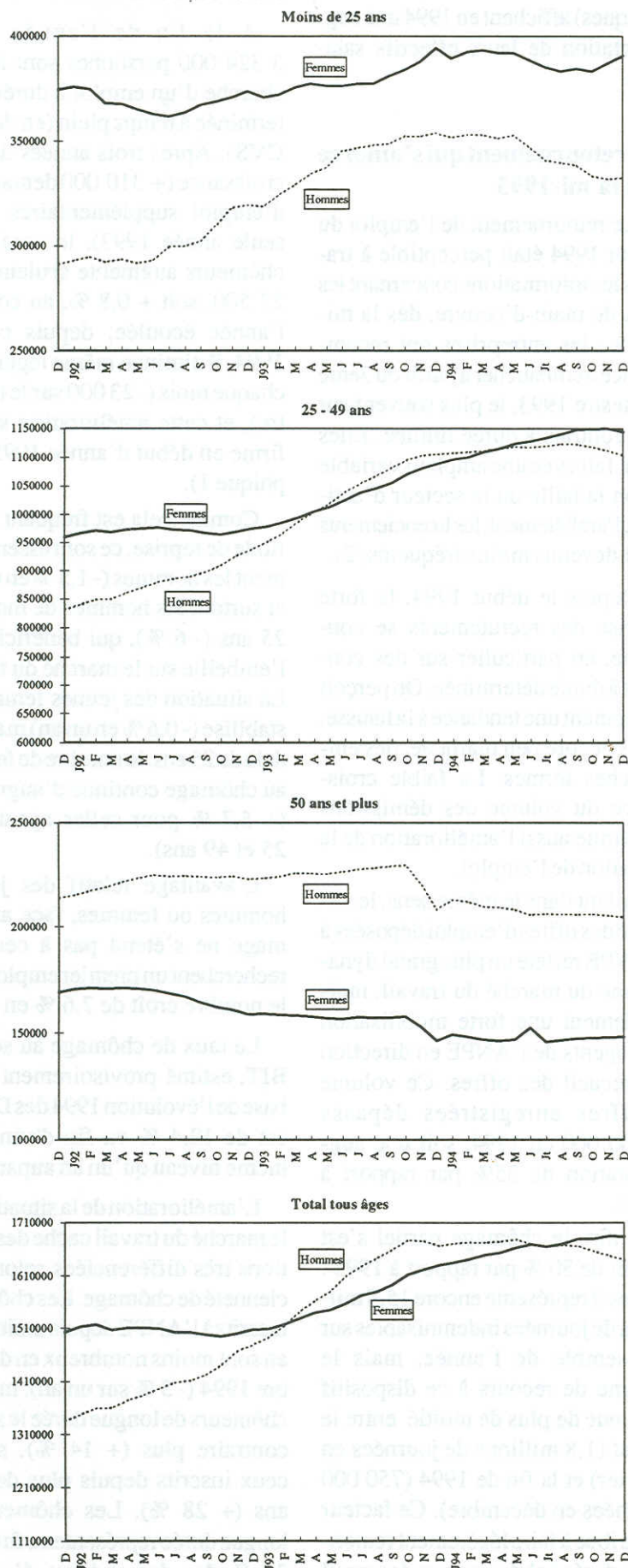
Comme cela est fréquent en période de reprise, ce sont essentiellement les hommes (- 1,5 % en un an), et surtout les hommes de moins de 25 ans (- 6 %), qui bénéficient de l'embellie sur le marché du travail. La situation des jeunes femmes se stabilise (- 0,6 % en un an) mais, au-delà de 25 ans, le nombre de femmes au chômage continue d'augmenter (+ 5,7 % pour celles ayant entre 25 et 49 ans).

L'avantage relatif des jeunes, hommes ou femmes, face au chômage ne s'étend pas à ceux qui recherchent un premier emploi, dont le nombre croît de 7,6 % en 1994.

Le taux de chômage au sens du BIT, estimé provisoirement sur la base de l'évolution 1994 des DEFM, est de 12,4 % en fin d'année, au même niveau qu'un an auparavant.

L'amélioration de la situation sur le marché du travail cache des situations très différenciées selon l'ancienneté de chômage. Les chômeurs inscrits à l'ANPE depuis moins d'un an sont moins nombreux en décembre 1994 (- 5 % sur un an), mais les chômeurs de longue durée le sont au contraire plus (+ 14 %), surtout ceux inscrits depuis plus de deux ans (+ 28 %). Les chômeurs de longue durée représentent, fin 1994, 36 % des demandeurs d'emploi, contre 32 % fin 1993.

Graphique 1
Demandes d'emploi en fin de mois, par sexe et âge (CVS)



Source : ANPE, MTEFP-DARES.

Au cours de l'année 1994, le chômage de longue durée a augmenté plus encore pour les femmes (+ 16 %) que pour les hommes (+ 12 %), en particulier pour celles ayant entre 25 et 50 ans (+ 20 %) (3).

Moins d'entrées à l'ANPE et plus de sorties, en particulier pour reprise d'emploi

En 1994, les licenciements économiques, tels qu'ils sont perçus par l'Agence, sont moins nombreux que l'année précédente (-19 %), alors qu'ils avaient crû de 14 % entre 1991 et 1992 et encore de 12 % entre 1992 et 1993. Ainsi les inscriptions, quel qu'en soit le motif, diminuent en un an (- 2 %); seule exception, les premières entrées sur le marché du travail continuent d'augmenter (+ 5 %) (tableau 2).

De plus, l'année 1994 est marquée par un gonflement des reprises d'emploi (120 000 de plus qu'en 1993 soit + 8 %), les hommes de 25 à 49 ans bénéficiant le plus de ces embauches supplémentaires. En revanche, les entrées en stage de formation stagnent avec un effet plus fort pour les femmes, généralement nombreuses dans ces dispositifs. Globalement, le nombre de sorties de l'ANPE croît de 5 %, contribuant à l'amélioration de la situation sur le marché du travail.

Un million d'embauches sur contrats aidés dans le secteur marchand

Près de 2,4 millions de personnes ont bénéficié de mesures de politique d'emploi en 1994, soit environ 8 % de plus qu'en 1993 (tableau 3). Cette progression sensible résulte d'une forte croissance des contrats aidés dans le secteur marchand, qui

(3) - Voir N. Bourdon, O. Marchand et S. Lemerle : « Activité et chômage des femmes : évolutions récentes », Premières Synthèses, n° 87, mai 1995.

Tableau 2
Entrées et sorties de l'ANPE par motif en 1992, 1993 et 1994

	1992	1993	93/92 (en %)	Structure 1993 en % du total	1994	94/93 (en %)	Structure 1994 en % du total
<i>Flux d'entrées à l'ANPE faisant suite à :</i>							
Licenciement économique	542 865	609 399	12,3	14,1	494 257	-18,9	11,6
Autre licenciement	412 053	391 123	-5,1	9,0	356 335	-8,9	8,4
Fin de CDD	1 586 930	1 579 224	-0,5	36,5	1 534 082	-2,9	36,0
Fin de mission d'intérim	268 431	212 095	-21,0	4,9	172 956	-18,5	4,1
Démission	266 973	216 868	-18,8	5,0	186 414	-14,0	4,4
Première entrée	527 247	547 078	3,8	12,6	572 867	4,7	13,5
Reprise d'activité	300 004	283 163	-5,6	6,5	246 778	-12,8	5,8
Autre cas	403 680	487 853	20,9	11,3	694 097	42,3	16,3
Ensemble	4 308 183	4 326 803	0,4	100,0	4 257 786	-1,6	100,0
<i>Flux de sorties de l'ANPE pour :</i>							
Reprise d'emploi	1 593 002	1 479 260	-7,1	40,3	1 603 339	8,4	41,6
Entrée en stage	454 257	434 622	-4,3	11,8	439 217	1,1	11,4
Arrêt de recherche	354 019	383 223	8,2	10,4	373 253	-2,6	9,7
Radiation	1 228 429	1 129 471	-8,1	30,8	1 207 113	6,9	31,3
Autre cas	314 318	242 079	-23,0	6,6	235 009	-2,9	6,1
Ensemble	3 944 025	3 668 655	-7,0	100,0	3 857 931	5,2	100,0

Source : ANPE, données brutes trimestrielles cumulées, demandes de catégorie 1.

concentrent près d'un million de bénéficiaires. Ce nombre est en augmentation de plus de 23 %, contre + 16 % en 1993 et en 1992. Parmi ces nouveaux bénéficiaires, les signataires de contrats de retour à l'emploi, mesure légèrement modifiée au 1er juillet 1994 par la Loi Quinquennale, ont crû de moitié (52 %) et forment une population de plus en plus masculine (64 % d'hommes en 1994, 59 % en 1993) (4). Le nombre total de contrats de retour à l'emploi dépasse celui des contrats d'apprentissage. L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE), a elle aussi connu une progression soutenue en 1994 (+ 49 %).

La croissance des contrats en alternance atteint près de 22 %, dont plus de 25 % pour les contrats d'apprentissage. Cette augmentation globale contraste nettement avec le recul observé

(4) - Rappelons que cette mesure a pour objectif de favoriser l'embauche de personnes durablement exclues du marché du travail (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI...) et qu'elle se traduit dans plus de la moitié des cas par la signature de contrats à durée indéterminée.

les deux années antérieures, et permet de retrouver le niveau de 1991. La progression est surtout sensible au premier semestre de l'année 1994, notamment du fait de l'aide à l'embauche instituée pour les quatre types de contrats en alternance. Le nombre d'apprentis en fin d'année est de 250 000, chiffre le plus élevé observé depuis 1968.

L'aide au premier emploi des jeunes a pris effet à partir du mois d'avril, et concernait à la fin décembre 1994 près de 60 000 bénéficiaires.

Institué en décembre 1994 sur tout le territoire métropolitain, le chèque emploi service se développe rapidement. Fin décembre, on comptait près de 50 000 demandes d'adhésions à ce dispositif de simplification d'embauches pour les emplois à domicile.

Contrats emploi-solidarité : 8 % d'augmentation

En 1994, 459 000 personnes ont bénéficié de nouveaux contrats emploi-solidarité et 216 000 d'un ave-

Tableau 3
La politique de l'emploi de 1992 à 1994

Flux cumulés sur l'année	1992 (en nbre)	1993 (en nbre)	1994 (en nbre)	1992/ 1991 (en %)	1993/ 1992 (en %)	1994/ 1993 (en %)
Emploi marchand aidé	696 000	807 000	997 000	+ 16	+ 16	+ 23
Emploi non marchand aidé	558 000	630 000	700 000	+ 38	+ 13	+ 11
Actions de formation	524 000	494 000	429 000	+ 14	- 6	- 13
Accompagnement des restructurations et préretraites	169 000	265 000	244 000	+ 43	+ 57	- 8
Ensemble	1 947 000	2 196 000	2 370 000	+ 23	+ 13	+ 8

Source : MTEFP - DARES, ANPE, UNEDIC, CNASEA.

nant, soit au total, 8 % de plus qu'en 1993. Le public se renouvelle et les contrats concernent de plus en plus les chômeurs de longue durée et les titulaires du RMI : 100 000 parmi ces derniers ont ainsi obtenu un CES au cours de l'année 1994.

Le contrat emploi consolidé, dont les conditions d'accès ont également été aménagées par la Loi Quinquennale, prend le relais du contrat emploi-solidarité pour plus de 24 000 personnes «qui ne peuvent trouver un emploi ou bénéficiaire d'une formation à l'issue d'un contrat emploi-solidarité», contre 6 000 en 1993.

Les stages de formation pour les jeunes sont en recul de 27 % par rapport à l'année précédente, tandis que les stages pour adultes baissent de 5 %. La réorientation de l'action publique au détriment de ce type de dispositifs s'est accentuée en 1994 : 430 000 personnes en ont bénéficié en 1994, contre 500 000 en 1993 et 525 000 en 1992. Le recul des stages en direction des jeunes est largement dû à l'arrêt du programme PAQUE, et au redéploiement souhaité en faveur des contrats en alternance.

La situation pourrait cependant évoluer avec la décentralisation progressive de la formation professionnelle continue des jeunes au profit des régions, prévue par la Loi Quinquennale, et avec le renouvellement des actions de l'Etat en faveur des jeunes début 1995, en particulier pour les Stages d'Accès à l'Entreprise et le Crédit Formation Individualisé.

Erosion conjoncturelle des mesures d'accompagnement des restructurations et des préretraites

Environ 244 000 personnes ont bénéficié en 1994 d'un des disposi-

tifs d'accompagnement des restructurations (conventions de conversion, conventions du Fonds National de l'Emploi) et de préretraites (ASFNE et préretraite progressive), soit 8 % de moins qu'en 1993, après des augmentations de 43 % et 57 % en 1992 et 1993, largement dues à la détérioration de la conjoncture.

Les 149 000 nouveaux bénéficiaires de conventions de conversion sont ainsi sensiblement moins nombreux qu'en 1993 (- 14 %), du fait de la diminution du nombre des licenciements économiques. Les entrées dans les mesures d'accompagnement des restructurations du Fonds National de l'Emploi (cellules de reclassement, aide au passage à temps partiel, allocations temporaires dégressives, congés de conversion, aide à la mobilité) - de l'ordre de 23 000 personnes en 1994 - restent relativement stables par rapport à 1993.

Enfin, les entrées en préretraite augmentent légèrement en 1994 (72 000 nouveaux bénéficiaires) du fait de la montée des entrées en préretraite progressive observée depuis deux ans (16 000 entrées en 1994, contre 4 500 en 1992). A l'inverse, les entrées en préretraite totale ASFNE (56 000 en 1994) diminuent légèrement par rapport à 1993, suite au relèvement de l'âge d'entrée dans le dispositif en 1994 et à l'amélioration de la conjoncture.

70 000 chômeurs évités grâce à la politique de l'emploi

L'effet des actions de politique de l'emploi sur la population active, l'emploi et le chômage peut être estimé grâce aux variations du nombre de personnes présentes dans les dispositifs, entre décembre d'une année et décembre de l'année suivante, variations auxquelles on applique des coefficients s'efforçant

Tableau 4
Effets des mesures de politique d'emploi sur l'emploi, la population active et le chômage

	1993	1994
Effet sur l'emploi (1)	+ 89	+ 141
Effet sur la population active (2)	+ 3	+ 73
Effet sur le chômage (2) - (1)	- 86	- 68
dont :		
- emplois aidés	- 58	- 114
- stages	+ 48	+ 24
- dispositifs de reclassement (congés ou conventions de conversion)	- 32	+ 28
- préretraites, dispenses de recherche d'emploi	- 44	- 6

Estimations provisoires DARES.

de traduire les effets de substitution, d'aubaine et d'appel sur la population inactive, que peuvent induire chacune des mesures.

La contribution des mesures à la création d'emplois est estimée pour 1994 à 90 000 dans les secteurs marchands (apprentissage, aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, abattement en faveur des emplois à temps partiel pour l'essentiel) et à 50 000 dans les secteurs non marchands (contrats emploi-solidarité ou emploi consolidés) soit au total 140 000 emplois. Mais ces dispositifs ont en même temps généré 70 000 actifs supplémentaires, ce qui se traduit par une moindre aggravation du chômage estimée à environ 70 000 : l'effet des aides à l'emploi, plus important qu'en 1993, a été partiellement compensé par le fléchissement des actions de formation et de reclassement (tableau 4).

Christine Abrossimov,
Brigitte Belloc,
Olivier Marchand,
Brigitte Roguet,
Carla Saglietti
(DARES).